



Human Dimension Implementation Meeting 21. Septembre - 2. Octobre 2015

Working Session 1:

Fundamental Freedoms I

La Suisse souhaite formuler les deux recommandations suivantes concernant la liberté des médias et la protection des journalistes:

- Premièrement, nous recommandons à tous les Etats participants d'œuvrer davantage à la protection des journalistes et des collaborateurs des médias en reconnaissant leur rôle fondamental comme piliers de nos démocraties. Il est également primordial que nous reconnaissons l'impact de leur travail sur l'exercice de nos droits, en particulier de notre droit à la liberté d'expression.
- Deuxièmement, nous recommandons à tous les Etats participants de s'associer de manière constructive à l'initiative prise par la présidence serbe de présenter au Conseil ministériel de Belgrade un projet de décision visant à renforcer la protection des journalistes.